

## Allocations familiales: un contre-projet crédible au paquet fiscal

Les partisans du paquet fiscal se disent favorables aux familles: les allègements fiscaux seraient un antidote à la baisse de la natalité et l'amorce d'une politique familiale enfin digne de ce nom. Cet argument permet de ratisser au-delà des rangs libéraux et autres adeptes du «moins d'impôts, moins d'État». Si l'on soutient sans réserve la promotion de la famille, il n'en va pas de même des moyens proposés. Ces baisses d'impôts vont profiter d'abord aux familles dont les revenus sont les plus élevés et qui n'ont pas besoin d'être encouragées financièrement. En revanche, les familles des classes moyennes et défavorisées ne profitent que peu ou pas du tout des baisses d'impôts (400 francs d'économie par an pour un couple avec deux enfants et un revenu annuel imposable de 80000 francs) et voient leur situation se dégrader davantage. Les charges augmentent (la hausse des primes d'assurance maladie en est l'exemple le plus flagrant) et de nombreuses familles tombent dans la précarité ou en sont menacées, comme en témoigne l'augmentation inquiétante des travailleurs pauvres (*working poors*). Ce sont ces familles qui subissent de plein fouet les conséquences des mesures d'économies des cantons et de la Confédération, qu'une baisse des impôts aussi importante que le paquet fiscal ne manquerait pas d'aggraver.

Dans ce contexte, l'initiative de Travail.Suisse demandant l'introduction d'allocations familiales de 450 francs par mois et par enfant constitue une contre-proposition forte, car c'est une aide directe, tangible, égalitaire, alors que la déduction fiscale est à la fois indirecte et distordue par la progressivité de l'impôt. La même déduction du revenu imposable produira un allègement substantiel si l'on appartient à la classe aisée, ou homéopathique si l'on fait partie de la classe moyenne. En francs d'impôt dû, la progressi-

tivité est renversée: beaucoup pour ceux qui ont, peu pour ceux qui ont moins.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser le coût de l'allocation familiale portée à 450 francs, au lieu de l'aide indirecte, fiscale, n'est nullement prohibitif. Ces dépenses sont en effet compensées d'une part par l'économie d'un «arrosage» fiscal inéquitable et d'autre part par un moindre recours à l'aide sociale que sollicite aujourd'hui un nombre de plus en plus important de familles. L'initiative de Travail.Suisse s'inscrit donc naturellement dans le débat du 16 mai.

C'est l'occasion de rappeler que le paquet fiscal prévoit aussi une imposition du couple dépassée, celle du *splitting*, alors que la grande majorité de nos voisins européens connaissent l'imposition séparée des conjoints. Le Parti socialiste et même la commission du Conseil des Etats souhaitaient cette solution progressiste qui s'est heurtée à la résistance de l'administration qu'effrayait le lourd travail du changement et aux réticences des conservateurs attachés à l'image traditionnelle du couple.

Le Conseil fédéral refuse de soutenir ou de préparer un contre-projet à l'initiative des ex-syndicats chrétiens. Son principal argument est que les caisses sont vides alors que, au même moment, par son soutien sans réserve au paquet fiscal, il contribuera à les vider un peu plus. Mais il ne faut pas seulement s'en indigner et dénoncer l'injustice flagrante de cette redistribution. Il faut affirmer qu'une autre politique fiscale et familiale est possible: celle d'allocations fortes et égalitaires pour les enfants, celle de l'imposition séparée des conjoints. C'est la base d'un contre-projet qui fera partie du débat et auquel l'initiative de Travail.Suisse donne réalité. Pour un tel contre-projet, une majorité populaire serait possible. A condition que le terrain soit déblayé par un «non» au paquet du 16 mai. JCS

### Dans ce numéro

Un indice des prix alternatif pour des loyers plus justes.

*Lire en page 2*

L'initiative des Alpes fête le dixième anniversaire de sa victoire dans les urnes.

*Lire en page 3*

Des gendarmes plutôt que des radars.

*Lire en page 5*

Les socialistes doivent redécouvrir le dialogue avec la population.

*Lire Forum en page 6*

# Solution romande ajustée

L'initiative des locataires a été balayée, le contre-projet inspiré par les propriétaires a été sèchement écarté. Reste la solution romande. Elle pourrait être améliorée et trouver une majorité.

Match nul sur le front du logement. Il y a huit mois, les «loyers loyaux» de l'ASLOCA n'ont trouvé grâce qu'auprès de 33% des électeurs. Le nouveau droit du bail concocté par la majorité de droite du Parlement n'a guère fait mieux il y a trois semaines en récoltant 36% de oui. Or chacun en convient, la loi actuelle qui adapte les loyers à l'intérêt hypothécaire présente de graves défauts. Elle est actuellement indolore en cette période de taux durablement bas. Mais la reprise qui s'annonce générera une hausse des taux et une envolée des loyers. Une nouvelle et rapide solution s'impose.

Un replâtrage de l'initiative de l'ASLOCA n'est pas souhaitable. Elle maintenait un lien compliqué avec le taux de l'intérêt hypothécaire. Le projet issu du Parlement doit être oublié. Il introduisait une double spirale de hausses, un effet boule de neige (cf. DP n° 1586). Les loyers étaient adaptés à l'indice des prix. Les loyers comptant pour 22% dans le calcul de l'indice, chaque hausse des loyers aurait poussé ledit indice vers le haut. De plus, une hausse de 15% était aussi admissible au-dessus du loyer comparatif moyen. Elle contribuait à l'adaptation de ce loyer comparatif. Exit donc cette machine infernale, cette auto-alimentation de l'inflation.

La solution négociée entre propriétaires et locataires de Suisse romande a été combattue par les propriétaires alémaniques. Elle a échoué devant les Chambres fédérales mais conserve une bonne chance de succès. Elle coupe le lien maudit avec le taux de l'intérêt hy-

pothécaire. Pour l'essentiel les loyers en cours de bail sont adaptés à 80% de l'indice des prix. L'effet boule de neige subsiste, mais il est atténué.

## Un indice épuré

Il existe pourtant une solution pour éliminer totalement cette indexation boule de neige. *Domaine Public* l'avait présentée il y a quelques années en reprenant une idée qui circulait dans les rangs de l'ASLOCA (cf. DP n° 1383). Les loyers seraient indexés, mais à un indice partiel. L'Office fédéral de la statistique pourrait le calculer en quelques secondes. Il conviendrait d'abord d'éliminer le poste «logement» qui entre pour 22% dans le calcul de l'indice général des prix. De cette manière, la hausse des loyers cesserait d'être indexée sur elle-même. Il faudrait aussi supprimer le poste «gaz et huiles de chauffage». Le locataire paie directement la facture au titre des frais accessoires. Il serait illogique qu'il doive supporter une

double hausse : directement avec les frais de chauffage et indirectement par une hausse du loyer. On éviterait également les conséquences néfastes d'un choc pétrolier analogue à celui des années septante qui a fait provisoirement grimper l'indice des prix de 12%.

Le modèle romand prévoit encore une adaptation possible du loyer au changement de locataire. Le propriétaire pourrait le réajuster en faisant valoir un rendement insuffisant. Cette méthode existe dans le droit actuel et ne pose pas problème. Elle a été affinée par une confortable jurisprudence qui satisfait les propriétaires et évite les hausses abusives. Il conviendrait de la reprendre sans modification.

En adoptant la solution romande amendée par un indice épuré, le Parlement résoudrait rapidement un long bras de fer et lèverait une incertitude qui, dit-on parfois, freine les investissements dans le logement locatif. *at*

## Le cancer à l'EPFL

L'Institut suisse de recherche sur le cancer (ISREC) et l'Institut Ludwig quittent Epalinges pour le site de l'EPFL qui construira 10 000 m<sup>2</sup> de locaux pour les recevoir. Cette opération sera parallèle au projet des sciences de la vie qui a vu le bâtiment neuf de la pharmacie réaffecté au profit de la recherche génétique. Comment ces deux projets s'emboîtent-ils? seront-ils menés de front? L'un et l'autre sont porteurs d'avenir pour la recherche et le développement du pôle lémanique. Mais les initiatives semblent émaner d'un cercle très fermé qui distille à sa convenance l'information. Or de tels projets, une fois les travaux d'approche et de préparation achevés, méritent d'être portés par l'opinion. Ils sont appelés à faire partie des chantiers auxquels la population peut, avec fierté, s'identifier. Outre le contrôle démocratique des décisions, il y a déficit de participation. Le dynamisme du management est évident. Mais pas la manière dont les citoyens sont associés à ce qui est, pour une part, leur destin national. *ag*

# La route gagne toujours

**C'était la fête à Altdorf pour le dixième anniversaire de la victoire des défenseurs des Alpes. Même si les poids lourds roulent toujours de plus en plus nombreux.**

Les camions adorent les Alpes. Dix ans après l'introduction de l'article constitutionnel qui devait le réduire, le transit des poids lourds a augmenté de 43%, selon les calculs de l'Initiative des Alpes. Ils étaient 985 mille en 1994, ils ont été presque 1,3 million en 2003. L'article peine à déployer l'effet escompté. Les mesures prises par le Conseil fédéral, à l'image de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) en vigueur depuis 2001, n'ont pas réussi à endiguer le flux interminable des camions. Il a fallu l'accident dans le tunnel du Gothard en 2001 pour limiter en partie le trafic. Et tant pis, si les routiers ont pris d'assaut le San Bernardino et le Brenner en Autriche et déplacé ainsi le problème. Les dépassements financiers dans la construction des transversales alpines (NLFA), qui pourraient décréter la mort d'un projet visionnaire mais démesuré,

compromettent davantage l'espoir d'une issue favorable au rail.

Bref, la route gagne toujours malgré la volonté inébranlable des défenseurs des Alpes qui ont fêté le dixième anniversaire de leur victoire la semaine passée à Altdorf. Pour l'occasion l'Initiative des Alpes a organisé le onzième Congrès international ITE (Initiative Transport Europe) consacré à la politique du transfert modal dans l'arc alpin. Entre carnaval et bouchons on y a discuté rail et route. Et on s'est souvenu du bon vieux temps passé à combattre les poids lourds avant de remonter au front, car il reste beaucoup à faire.

## Un pacte nouveau

L'Initiative des Alpes voit le jour en 1987. L'alliance contre les diables contemporains, avec roues et moteur, est conclue en 1989 sur la route du Gothard dans les gorges de Schöllenen, lieu symbolique et passage obli-

gé vers le col depuis Altdorf, devenu le siège de l'association. L'initiative est déposée en 1990. Le premier août 1991, les Alpes en feu font de la résistance. Un pacte nouveau rappelle celui qui est à l'origine du pays. Les Alpes habitent l'imaginaire collectif. Le mythe tourne à plein régime. On vote en 1994. L'initiative l'emporte contre l'avis du Conseil fédéral et du Parlement.

Après la victoire des urnes, on se bat sur le terrain. Le comité d'action de l'Initiative des Alpes bloque pour la première fois l'autoroute du Gothard en 1996. Les lobbies économiques et routiers entravent la mise en pratique de l'article constitutionnel. La RPLP - clé de voûte de la stratégie gouvernementale - résiste au référendum en 1998. L'arrêté sur le financement des transports publics (FinTP) est accepté à une large majorité deux mois plus tard (cf. encadré). En revanche l'accord bilatéral avec l'UE sur les transports terrestres (cf. encadré) suscite l'indignation des associations écologiques. L'exception helvétique réclame des mesures d'accompagnement. On bloque à nouveau le Gothard à Göschenen. La Loi sur le transfert du trafic de 1999 qui s'en suit quantifie les objectifs en matière de transfert modal et met en place les instruments pour les atteindre.

Le temps des accidents - Mont-Blanc et Tauern (Autriche) en 1999, Gothard en 2001 - rassemble l'Europe verte. Le manifeste de la Montagne esquisse le profil d'un développement économique durable de l'arc alpin menacé par la pollution.

«Avanti», battu depuis, se charge de la riposte. Mais l'Initiative des Alpes réagit avec humour et sérieux. Elle suggère la création d'une bourse des droits de transit (cf. encadré) et décerne chaque année le «prix des transports absurdes». Migros et Coop se partagent la vedette de la première édition en 2002. Leurs crèmes fouettées parcourent plus de deux mille kilomètres, aller-retour, pour être conditionnées dans des bombes aérosol. En 2003 c'est le tour de Nestlé Waters primé pour les trajets à rallonge de ses eaux minérales. *md*

[www.initiative-des-alpes.ch](http://www.initiative-des-alpes.ch)

## L'arrêté sur le financement des transports publics

L'arrêté (FinTP) règle le financement des NLFA, de Rail 2000, du raccordement au réseau européen à grande vitesse, et des mesures de protection contre le bruit le long des voies ferrées. Le fonds destiné à ce financement est alimenté par les deux tiers du produit de la RPLP, par le produit de l'impôt sur les huiles minérales, par la TVA et par des crédits contractés sur le marché des capitaux.

## Accord sur les transports terrestres conclu avec l'Union européenne

Parmi les accords bilatéraux négociés entre la Suisse et l'UE, acceptés en 2000, celui sur les transports terrestres consacre dans son principe la politique suisse des transports (RPLP, interdiction de circuler la nuit et le dimanche, etc.). En échange, l'UE a obtenu un relèvement progressif de 28 à 40 tonnes du poids maximal autorisé pour les camions à partir de 2005. Le tarif de la RPLP est plafonné à 2,7 centimes par tonne-kilomètre au lieu des trois prévus.

## Système de réservation et bourse des droits de transit

Avec cette bourse, on vend aux enchères le volume maximal de trafic pour chacun des passages alpins. Pour pouvoir emprunter un passage alpin, le chauffeur routier doit présenter une autorisation de transit correspondante. Le prix de cette autorisation n'augmentera pas à l'infini, mais se situera à un niveau proche de celui du transport ferroviaire. Dès qu'il sera plus élevé, le transport par rail sera plus avantageux. Instrument précis de maîtrise du trafic, la bourse des droits de transit peut venir compléter la RPLP, un péage ou une taxe pour le franchissement des tunnels.

# Le rôle des cantons

Le référendum lancé par l'UDC et soutenu par la droite radicale contre le projet d'assurance maternité ayant abouti, le débat est d'ores et déjà ouvert. Or l'un des arguments des partisans du projet tient à la diversité des solutions cantonales. On sait que des législatifs cantonaux, las d'attendre une loi fédérale que requiert pourtant la Constitution, ont décidé de mettre sur pied une assurance maternité cantonale. Genève l'a fait. La Constituante vaudoise l'a prévu si le projet fédéral n'aboutissait pas.

Il est évident que plus de vingt régimes compliqueraient la gestion économique des entreprises travaillant sans frontière sur le marché intérieur suisse. D'où le souhait d'une solution décidée par la Confédération qui en a la compétence. C'est ainsi que des initiatives cantonales qu'on pouvait juger disparates et dispersées deviennent un solide argument de vente du projet. Les cantons ont en quelque sorte mis le pied dans la porte. Il y a peu de chance que cette fois elle soit refermée. *ag*

## Margarethe Hardegger (1882 - 1963)

### Une femme libre doit lutter

Il y a cent ans, la Fédération suisse des syndicats professionnels (actuellement, Union syndicale suisse) mettait au concours un poste de secrétaire féminine et engageait la bernoise Margarethe Hardegger. Elle s'investit dans un poste qu'elle fut invitée à abandonner en 1909 après la réorganisation décidée l'année précédente. On comprend partiellement pourquoi en lisant le cahier reproduisant les numéros du mensuel *L'Exploitée* du 1<sup>er</sup> mai 1907 à octobre 1908. A une époque où l'anarcho-syndicalisme et son journal *La Voix du Peuple* étaient bien établis en Suisse romande, Margarethe Hardegger n'hésitait pas à se proclamer anarchiste. Au surplus, elle parcourait le pays et parlait dans de nombreuses réunions. En 1977, à la parution du cahier consacré à *L'Exploitée*, il n'y avait pas encore de biographie de «Marguerite la rouge».



Il y en a maintenant deux récentes, une de Regula Bochsler et l'autre d'Ina Boesch. Elles ont été signalées par *Work*, le principal journal de la gauche alémanique. Un extrait relatant la participation de Margarethe Hardegger à une assemblée publique à Sion sur le thème «Le mouvement ouvrier, le mouvement fémi-

nin et l'anti-alcoolisme», permet de se rendre compte des difficultés rencontrées par cette militante pour défendre les causes qui lui étaient chères, parmi lesquelles le néo-malthusianisme devait même lui faire passer une année enfermée au pénitencier bernois de Hindelbank en 1915. Dernière action militante, elle participe en 1963, peu avant sa mort, à la première marche de Pâques contre l'armement atomique. La vie agitée de Margarethe Hardegger mérite d'être évoquée à la veille du 8 mars, journée des femmes. Notons encore que *L'Exploitée* a vécu moins de deux ans mais que l'autre journal créé en 1906 en allemand, *Die Vorkämpferin*, a subsisté jusqu'en 1920, comme journal des femmes socialistes. *cfp*

*L'Exploitée*, Editions Noir, Genève, 1977.  
*Work* (n° 2), 6 février 2004.

Regula Bochsler, *Ich folgte meinem Stern-Das kämpferische Leben der Margarethe Hardegger*, Pendo Verlag, 2004.

Ina Boesch, *Gegenleben-Die Sozialistin Margarethe Hardegger und ihre politischen Bühnen*, Chronos Verlag, 2003.

## Le fisc fédéral et l'intérêt cantonal

Les conseillers d'Etat zurichoises se sont fermement engagés contre le paquet fiscal au nom de l'intérêt bien compris du canton dont ils assument la gestion. Ils ont tenu bon malgré un rappel à l'ordre du Grand Conseil et des interventions virulentes de la presse de droite. Par exemple, la *NZZ* qui écrivait : «Il est une chose que les quatre femmes et les trois hommes du gouvernement zurichois ne doivent pas oublier. Dans la «maison Zurich», c'est le peuple et le Grand Conseil qui porte les culottes, pas eux.» (*NZZ* du 7 février). La pression a été particulièrement forte sur les deux représentants UDC, formation qui se targue du respect sans faille par ses élus des engagements du parti.

Par contraste, on est d'autant plus surpris de la position d'anciens magistrats vaudois qui connaissent de l'intérieur la situation des finances cantonales. On pense plus particulièrement à celle de Charles Favre, qu'on a souvent entendu se plaindre quand il était en fonction des reports de la Confédération sur les cantons, ou à celle de Claude Ruey qui contribua à créer la Chambre des cantons qui mène campagne pour le non. Et l'on pourrait allonger la liste d'hommes politiques que la violation de la Constitution au détriment des cantons ne choque pas, alors qu'ils ont fait de la défense du fédéralisme leur fond de commerce politique. *ag*

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable :  
**Jacques Guyaz (jg)**

Rédaction :  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro :  
**Jean-Daniel Delley (jd)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Anne Rivier**  
**Christian Pellet (cp)**  
**Charles-F. Pochon (cfp)**  
**Jean Christophe Schwaab (jcs)**  
**Albert Tille (at)**

**Forum: René Longet**

Responsable administrative :  
**Anne Caldelari**

Impression :  
**Presses Centrales Lausanne SA**

Administration, rédaction :  
Saint-Pierre 1, cp 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone : 021/312 69 10  
Télécopie : 021/312 80 40  
E-mail : domaine.public@span.ch

**www.domainepublic.ch**

# La peur du gendarme

**Les radars ne remplacent pas la crainte de la sanction. Seuls des contrôles réguliers et en nombre peuvent enrayer la dégradation de la sécurité sur les routes.**

Le nombre des décès sur les routes helvétiques a augmenté en 2003. La tendance à la baisse observée les années précédentes s'est donc inversée. Certes le taux de victimes par cent millions de kilomètres parcourus a diminué de manière drastique en comparaison des années septante. En trente ans, le progrès est considérable. Mais cette amélioration statistique ne rend pas pour autant acceptable la liste actuelle de morts, de blessés et de handicapés. Principaux responsables, les excès de vitesse et la conduite en état d'ébriété.

De manière générale, l'observateur objectif ne peut que constater une dégradation du respect des règles de la circula-

tion. Il n'est pas un jour sans que la radio n'informe d'un ralentissement sur l'autoroute pour cause d'accident. En ville, feux rouges et stop grillés, priorité refusée, slalom entre les files, courses-poursuites sont devenus monnaie courante. La loi de la jungle s'impose progressivement.

## Des contrôles insuffisants

On peut bien sûr faire de nombreuses hypothèses sur les raisons de cet affaiblissement du respect des règles communes. Et parier sur l'éducation et la persuasion. S'étonner aussi qu'on puisse encore obtenir un permis de conduire sans jamais avoir exercé le pilotage en situation d'urgence.

La raison principale de ce relâchement réside dans l'insuffisance notoire de contrôle. La pose de radars fixes ne fait pas illusion. La gendarmerie vaudoise annonce cent installations supplémentaires de ce type, mais elle feint d'ignorer que la carte de ces mouchards est très vite enregistrée par les usagers. Résultat : freinage et accélération.

Un contrôle sérieux passe par l'augmentation sensible de la probabilité pour les contrevenants de se faire prendre. Le contrôle doit donc être plus fréquent et aléatoire. Le canton de Vaud mise sur le remplacement des policiers par la technologie. Genève a adopté la même politique. Certes l'engagement humain coûte cher et les effectifs

policiers sont insuffisants pour réaliser un contrôle efficace. Mais alors pourquoi affecter à cette mission des gens d'armes formés d'abord pour d'autres tâches, en particulier la lutte contre la criminalité ? Pourquoi ne pas créer des corps de contrôleurs de la circulation patrouillant en permanence, à pied, à vélo, en voiture ?

Sur la route, la meilleure pédagogie reste la peur de la sanction. Les résultats du canton de Berne qui multiplie les contrôles, la discipline des usagers en Californie par exemple, sont là pour en témoigner. Encore faut-il que s'expriment le courage et la volonté politique de pacifier le trafic routier. En Suisse romande, on peine à détecter ces vertus. *jd*

## Suisse-Europe

### L'épreuve de force

L'histoire ne se répète pas. Cependant on ne peut s'empêcher de se souvenir de ce qui s'est passé au début de 1798 et de voir quelques similitudes. Le 7 février, la France annexe Bienne. Le 5 mars, Berne tombe. Le 15 mars, Mulhouse est réunie à la France. Le 15 avril, Genève perd son indépendance.

Il est toujours intéressant de revenir sur la façon dont Mulhouse, autonome et alliée des Confédérés, a été intégrée à la France. Depuis 1792, selon William Martin, dans *l'Histoire de la Suisse* (Payot, 1943), «Mulhouse était assimilée (par la France, ndlr) au territoire étranger et entourée de onze bureaux de douanes qui ne laissaient ni sortir les cotonnades, ni entrer le blé. On affama la ville deux fois en l'empêchant de travailler. Elle résista,

cependant, plus de cinq ans. Après le 18 fructidor, la partie était irrévocablement perdue. La bourgeoisie, épuisée par un blocus de plus en plus hermétique, se laissa aller, faute de pouvoir résister davantage. L'annexion est décidée au début de janvier et consommée le 15 mars 1798 - dix jours après la chute de Berne.»

Pour Genève, ce fut semblable : le blocus est prononcé en 1797. Le 15 avril 1798, une armée française impose aux citoyens un traité de réunion. Même si l'histoire ne se répète pas, deux exemples présentent d'étonnantes ressemblances dans les relations de la Suisse avec l'Europe : les difficultés de l'aérodrome zurichois et le régime douanier pour les réexportations récemment mis en vigueur. Qui souffrira en premier d'un blocus ? *cfp*

### Une autre assurance

Il existe des banques alternatives, des caisses de pension, des imprimeries, des entreprises agricoles alternatives, mais il manquait une assurance alternative. La voilà. *altra* se veut solidaire, transparente et durable. La Banque communautaire libre (BCL), le Fonds d'innovation de la Banque alternative BAS, les caisses de pension alternatives Abendrot, CoOpera Fondation collective PUK, GEPABU et Nest, CoOpera Beteiligungen AG, l'association des transports ATE et la coopérative de *car sharing* Mobility sont ses partenaires. Or, la création d'une assurance exige des capitaux, quinze millions selon les directives de l'Office fédéral des assurances privées (OFAP). C'est pourquoi *altra* cherche des actionnaires prêts à la soutenir. *md*

[www.altra.ch](http://www.altra.ch) / [info@altra.ch](mailto:info@altra.ch)

# Le PSS en quête de son avenir

**Le Parti socialiste doit retrouver le terrain du dialogue et de la rencontre au nom de la justice sociale et de la dignité humaine.**

René LONGET

Maire de la Ville d'Onex

**A**u congrès extraordinaire du Parti socialiste suisse (PSS) du 6 mars prochain, c'est maintenant sûr, ce ne sera pas le grand frisson. Le PSS restera parti gouvernemental et pour président choisira entre des nuances dans le style. Alors, pas d'enjeux pour la gauche? Ce serait se tromper lourdement sur les attentes des gens, oublier, déjà, la polarisation accrue notée lors des élections fédérales.

Le PSS a-t-il encore son ancrage dans le milieu populaire? ou est-il complètement identifié aux concepteurs et autres cadres de la classe moyenne supérieure? Abandonner le milieu populaire, par omission ou par commission, serait impardonnable. Ce serait laisser dériver des pans entiers de notre population vers les eaux revanchardes, aux horizons bouchés, de l'UDC. Pire, on assisterait à une partition sociale, entre des décideurs (philanthropes et à gauche) et des exécutants (calculateurs et à droite). Doit-il renforcer son profil à gauche? Ce serait tentant, mais ferait plafonner durablement son poids électoral, donc sa prise sur les choses. Alors au centre toute? Le centre mou certainement pas, c'est comme le triangle des Bermudes, on y disparaît corps et biens, sans rémission.

## Des valeurs claires

Dès lors, c'est un peu tout cela qu'il faut considérer. Il faut un parti qui affirme des valeurs claires, qui rappelle, en notre période consumériste et individualiste à l'excès, l'importance du tissu social, de l'engagement personnel, des responsabilités et des règles, d'une société structurée en une réciprocité de droits et de devoirs. Nul n'a que des droits ou que des devoirs.

Pour en savoir plus:

*Les partis sont mortels, pas les aspirations des hommes*, René Longet, DP n° 1525

*La responsabilité historique des socialistes*, m, DP n° 1578

*La coalition irréalisable*, jd, DP n° 1579

*Vers des pôles de convergences*, ag, DP n° 1579

*L'exercice du pouvoir partagé*, ag, DP n° 1589

*Les socialistes ont oublié les «petites gens»*, cb, DP n° 1590

*La gauche entre pouvoir et opposition*, md, DP n° 1590

A lire aussi sur le débat suscité par le Manifeste du Gurten en 2001:

*Débats de printemps*, jd, DP n° 1473

*Un simple pavé dans la mare*, gs, DP n° 1473

*Ce pouvoir désiré et hai*, jd, DP n° 1474

*Défendre les valeurs de l'électorat de gauche*, gs, DP n° 1475

*L'Etat et le marché*, jd, DP n° 1476

A consulter:

[www.pssuisse.ch](http://www.pssuisse.ch)

Une de ces valeurs, parmi les plus importantes, est le sentiment de justice, le sentiment d'être quelqu'un, d'avoir une place reconnue correspondant à ce qu'on apporte à autrui, de pouvoir quelque chose, d'avoir prise sur sa vie. Certains votent aujourd'hui UDC par sentiment d'injustice, devant ce qui leur apparaît incohérent ou laxiste. Au moins se sentent-ils encore concernés par ce qui se passe, ne sont-ils pas totalement indifférents. Lorsque dans nos banlieues (certes qui n'ont pas grand-chose à voir avec les banlieues françaises), on refuse la mixité sociale, la reconnaissance mutuelle, les moyens de prévention et de sécurité, bref quand on laisse les exclus se confronter entre eux, et ceci dans un cadre urbanistique négligé, le vote UDC est le résultat presque programmé. Supprimez encore quelques services publics comme les postes de quartier et ce sera le rejet du politique en bloc.

Un Parti socialiste fort face à ces situations n'est pas un PS qui parle, mais un PS que l'on voit. Un PS qui est capable de se montrer sur le terrain, le terrain de la rencontre, du dialogue. Il faut aller sur ce terrain, à la rencontre de celles et de ceux que la vie n'a pas favorisés, recadrer les discours que l'on y entend, répondre, expliquer, rappeler que le sentiment de justice ne se divise pas, pas plus que la dignité humaine, informer encore et toujours, dépassionner, en étant là, en respectant chacun, en aidant. C'est par cette présence forte et claire, empathique, que le PS regagnera la confiance de ceux qui ont tendance à lui tourner le dos et à voter pour des forces dont le premier acte est de les trahir.

## Protéger le plus faible

L'électorat UDC, c'est clair, n'est pas intéressé par le moins d'Etat que pourtant ses élus pratiquent quotidiennement. Mais les déçus de l'UDC ne viendront pas automatiquement vers la gauche. Un plus grand désarroi est aussi une réponse possible, un plus grand repli sur soi également. Réduite à son essence, la gauche, c'est quoi? C'est protéger le faible du fort. C'est l'égalité des droits, dans la différence des êtres humains. C'est le souci du bien commun, au niveau le plus large du terme, une éthique assumée. C'est l'exercice des mandats publics comme service à autrui et à la communauté. C'est regarder les choses en face, comme point de départ de la volonté de les changer. Au lieu d'être solitaire, il s'agit d'être solidaire, moins rivé à son petit monde, pour s'ouvrir sur le monde, chercher à rassembler, car seul on n'est rien.

Si le PS au lieu de peaufiner des textes et des résolutions revenait aux choses simples de la vie, pour aller vers ceux qui les vivent? ■

*Nous rappelons que les opinions exprimées dans la rubrique Forum n'engagent que leurs auteurs.*

# Lausanne et Genève ne font pas une métropole

Une étude interroge le mythe métropolitain lémanique à la lumière des identités cantonales et communales.

La métropole lémanique, voilà un excellent sujet de colloques, de recherches et d'ouvrages savants. Cette expression correspond-elle à un mythe plus ou moins désirable ou recouvre-t-elle une réalité? Une contribution de l'ouvrage collectif *Horizons métropolitains* essaie de répondre à cette question.

L'auteure, Brigitte Schwab, est partie de deux projets concrets, tous deux dans le domaine de l'éducation et de la science, à près de cinquante ans d'intervalle: la création du CERN en 1953 et le fameux «projet triangulaire» de redistribution des tâches entre l'EPFL et les universités de Genève et Lausanne au seuil de l'an 2000.

La création du CERN est un projet typique de l'ère industrielle: une infrastructure centralisée très lourde dont on espère un effet de rayonnement économique sur des sous-traitants locaux. Le projet soutenu par la Confédération est défendu exclusivement par le canton de Genève. La ville apparaît peu et le canton de Vaud, sans parler de Lausanne,

n'existe pas dans ce projet. Genève s'affiche clairement comme métropole scientifique, mais, nuance, il s'agit surtout du canton. Un référendum du Parti du travail fut lancé contre le projet qui paraissait aux yeux de certains avoir des retombées militaires. Le corps électoral genevois approuva la présence du CERN à une majorité de deux tiers.

## Réseaux et synergies

Le projet triangulaire de la fin du XX<sup>e</sup> siècle est totalement différent. Il se situe clairement dans une logique postindustrielle. Il n'est question que de réseaux et de synergie. Le débat politique fut exclusivement vaudois, car une décision du Grand Conseil genevois n'était pas requise. Ce projet fut défendu bien sûr par les cantons concernés, responsables des universités. A la suite de diverses péripéties, les Vaudois finirent par accepter le projet en deux scrutins (loi sur l'université et regroupement de l'école de pharmacie à Genève) par respectivement 59% et 53% des voix en juin 2001. Dans ce cas également les villes

de Lausanne et Genève furent peu présentes, faute de compétences légales dans ces questions, sans compter, ajoute l'auteure, que l'EPFL et l'Université de Lausanne ne sont pas sur le territoire de la ville.

Alors, métropole lémanique ou non? Ce sont les cantons qui sont les acteurs principaux. Une unité plus forte du bassin lémanique se ferait indiscutablement au profit de Genève qui est le pôle économique principal. Les relations parfois distantes entre les deux cantons agacent les pendulaires hors sol, mais le maintien d'entités bien distinctes, Genève et Lausanne, permet à la démocratie locale de s'exprimer et évite qu'une ville prenne le pas sur l'autre, ce qui serait totalement contraire à l'esprit helvétique. *js*

Brigitte Schwab, «La métropolisation politique du bassin lémanique en questions», in Bernard Jouve et Christian Lefevre, *Horizons métropolitains*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2004.

## Exposition

### Pascale Favre, le charme de l'indiscrétion

On se bousculait presque l'autre soir au vernissage de l'exposition de Pascale Favre dans le Palais de l'Athénée à Genève. Si *Les heures chaudes* de la jeune artiste ont su - par un vent glacial - attirer tant de monde entre les murs de la vénérable institution genevoise, c'est que l'œuvre présentée est une irrésistible invitation au voyage.

Pascale Favre, en résidence au Caire depuis janvier, présente un ensemble de dessins d'une qualité exceptionnelle. On y entre en franchissant un ample rideau brodé de mouches, histoire de rappeler élégamment l'incontournable compagnon des moments

de sueur. Puis une première halte dans la salle Crosnier, les dessins n'y sont pas accrochés mais installés, dans leur monumentalité, comme un décor de cinéma. Cette figuration est judicieuse. On s'introduit dans l'univers de l'artiste comme on irait au spectacle: curieux, détendu, intrigué. Enfin, dans la salle voisine, c'est en fresque que le dessin apparaît.

Le travail de Pascale Favre nous frappe d'abord par la précision et la sûreté du trait. Cependant, comme le relevait Hervé Laurent, enseignant à l'école des Beaux-Arts de Genève qui présentait avec éloquence l'exposition, sa virtuosité n'en constitue pas à elle

seule la qualité. Si l'on s'absorbe tant dans cette œuvre, c'est qu'elle parvient à dévoiler peu à peu sa complexité. Patiemment, l'univers représenté ici (une maison, des chambres, des meubles) agit sur notre mémoire. Quelques traces du quotidien indiquent que le lieu est habité. L'absence de toute figure humaine permet de visiter tout à son aise ce décor où transparait une agitation passée. On est même prié de laisser libre cours à son indiscrétion naturelle. On aurait tort de s'en priver, vraiment, il n'y a rien là d'impudique, je vous l'assure.

Avouez qu'il est tout de même agréable, parfois, d'être l'invité

d'un hôte absent mais convivial. Je ne pense pas tant au concierge qui sommeille peut-être en chacun de nous qu'à une certaine quiétude domestique en partage. Calme et volupté. Le luxe est ici superflu. *cp*

Pascale Favre: *Les heures chaudes*, Palais de l'Athénée, Genève, jusqu'au 20 mars 2004, [www.athenee.ch](http://www.athenee.ch)

A cette occasion a été publié le Cahier de la Classe des Beaux-arts n° 153.

A lire également: *de nuit*, éditions art&fiction, Lausanne, 2003, [www.artfiction.ch](http://www.artfiction.ch)

# Mathusalem

Anne Rivier

**V**ous ne remarquez rien? Vraiment rien? Allons, encore un effort, au prix qu'il m'a coûté ce serait un comble que vous ne sentiez pas la différence! Trois ans que j'économise pour me l'offrir. Vous le faites exprès, vous êtes jaloux, peut-être?

Il y aurait de quoi. Cette légèreté, la plasticité des touches, l'ergonomie du clavier, mes trois ports USB, mon processeur anti-chauffe, mon graveur DVD, ma carte graphique... Et mon écran seize-dix, vous ne me ferez pas croire que ces billions de pixels ne vous impressionnent pas. À côté, le *home cinéma* des voisins c'est le cuirassé Potemkine revu par les frères Lumière.

Toujours rien? En somme, c'est un peu ma faute, je reconnais volontiers qu'en matière d'informatique je ne vous avais pas gâtés. Mes exigences étaient dérisoires. Ce qui m'importait, c'était que mon PC soit fiable et qu'il m'obéisse au doigt et à l'œil.

Mathusalem possédait ces deux qualités-là, d'accord. Mais aucune autre. Or pour un ordinateur, actuellement, deux qualités c'est maigre, que dis-je c'est famélique et presque étique. À tel point que ces derniers temps, Mathusalem, j'en avais honte. Quand je recevais des invités, je le cachais. Une burqa de plastique sur la tête, une nappe fleurie par-dessus et le tour était joué, on aurait juré une vieille télévision en attente de liquidation.

Samedi passé, à dix-sept heures précises, animée d'une froide détermination, j'ai condamné Mathusalem à la peine capitale. Je l'ai estourbi avant de le dépiauter avec une précision chirurgicale. J'ai réparti ses restes dans les cartons d'origine puis je l'ai descendu au cachot. Pas le moindre regret ni le plus petit remords. Son successeur branché, Mathusalem, je l'ai instantanément oublié.

Vous me trouvez inhumaine, esclave de la mode et du jeunisme ambiant? Vous auriez fait pareil. Mathusalem, vous l'auriez vu tout au long de ces quatre années, deux mois et trois semaines (la facture faisant foi) je vous fiche mon billet que vous auriez boycotté mes chroniques. Antédiluvien. Et d'une laideur! Un moniteur gris militaire de fort cubage, inamovible sans un cric de camion, une soufflerie digne de Crey-Malville, une image instable à flanquer la migraine à un guillotiné. Et je ne vous parle pas de sa «taouère» qui occupait la quasi-totalité de mon espace infra-tabulaire: elle m'obligeait à travailler les genoux serrés, les mollets coincés sous ma chaise. Quant à son modem soi-disant indépendant, il se cassait la figure dès qu'on actionnait l'imprimante. Non, objectivement, je ne comprends pas comment j'ai supporté cette horreur...

- Ecoutez-moi cette ingrate! O Femme qui tant varie, ô Consommatrice Inconstante, rappelle-toi nos glorieux débuts, nom d'une RAM en bois! Honnêtement, tu n'oseras pas nier que nous nous sommes aimés passionnément. Tu étais folle

de moi, parfaitement. Tu me réveillais en pleine nuit, tu me caressais pendant des heures, les yeux noyés d'admiration. Je n'étais pas un Apollon, j'étais plutôt envahissant, soit, mais j'étais solide et fidèle. Combien de fois t'ai-je tiré d'un mauvais pas? Ça, tu te gardes bien de le raconter.

Il y a un an, lorsque tu as commencé à aller voir ailleurs, je ne t'ai pas lâchée. J'aurais pu me venger, je ne l'ai pas fait. Et pourtant tu m'abandonnais des journées entières. Tu m'as d'abord trompé avec un Allemand épais et lourd, un laptop de l'antépénultième génération que tu empruntais à Jules «pour les vacances». Tu t'es entichée de ce vilain Germain sous le prétexte qu'il en avait une plus grosse. De mémoire. Evidemment quarante gigas de disque dur, ça peut plaire dans les préliminaires. Mais c'est sur la durée qu'on juge un assistant personnel, voilà ce que je te répétais. En vain.

À l'automne 2003, tu t'es mise à courir les magasins spécialisés. Ecumant les centres commerciaux, hantant les discounters de banlieue, tu n'hésitais pas à mélanger les genres. N'importe quel PC aurait fait l'affaire pourvu qu'il fût mieux doté que moi. Plus tard, marotte inquiétante, tu as développé une fixation sur les écrans à cristaux liquides. Tu m'en as même proposé un à la place du mien. Partager? Ça jamais! Tu n'as pas insisté car l'Aplati était beaucoup trop cher.

Tu auras été très loin dans la vilénie puisque tu as failli changer d'Univers. À la réflexion, de te sentir tomber raide dingue d'un Mac, c'est ce qui m'aura été le plus pénible. Heureusement votre idylle n'a pas résisté à la raison pure. Ton fils est venu à mon secours. Informaticien de terrain, il t'a menacée: «Si tu rejoins la Secte des Pommes je ne te garantis plus le service après-vente».

Alors tu m'es revenue quelques semaines. Tu devais rendre un important dossier. La main dans la main, on a trimé jusqu'à l'épuisement. Au bout du rouleau, j'ai souffert le martyr. Pour me remercier tu as piqué une fameuse colère, j'ai subi les insultes les plus basses. Tu m'as traité d'inadapté congénital, d'idiot du Village Global. J'ai essayé de me défendre. Tes ultimes accusations d'Impotence devant la Toile ont signé mon arrêt de mort.

Le Nouveau? Quand je l'ai vu arriver samedi après-midi, j'ai pensé à une blague. Imaginez une sorte de galette de carnaval, chromée, fermée comme une huître. Ni clavier, ni modem apparents. Un gringalet, un nabot, un pauvre infirme. «C'est un portable, imbécile! Et sache pour ta gouverne que ce nain est mille fois plus puissant que toi!»

Seul à la cave, je reprends des forces. Disloqué mais pas déprimé, confiant. Les miniatures, c'est terriblement délicat, ça vous attrape tous les virus qui passent. Et en ce moment, les virus...